

En février 2022, les prix à la consommation augmentent de 3,6 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - FÉVRIER 2022

Informations Rapides · 25 février 2022 · n° 52

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 mars 2022. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 3,6 % en février 2022, après +2,9 % le mois précédent. Cette hausse de l'inflation résulterait d'une accélération des prix de l'énergie, des services, des produits manufacturés et de l'alimentation. La légère baisse des prix du tabac sur un an serait la même qu'en janvier.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,7 %, après +0,3 % en janvier. Les prix des produits manufacturés rebondiraient en lien avec la fin des soldes d'hiver. Les prix de l'énergie accéléreraient dans le sillage de ceux des produits pétroliers. Ceux des services augmenteraient légèrement, notamment en raison du rebond des prix des services de transports. Les prix de l'alimentation et du tabac ralentiraient.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 4,1 %, après +3,3 % en janvier. Sur un mois, il croîtrait de 0,8 %, après +0,2 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2022	février 2021	janvier 2022	février 2022 (p)
Ensemble IPC*	10000	0,6	2,9	3,6
Alimentation	1649	0,8	1,5	1,9
- Produits frais	249	3,7	4,0	5,6
- Autre alimentation	1400	0,3	1,1	1,3
Tabac	215	12,8	-0,1	-0,1
Énergie	886	-1,6	19,9	21,0
Produits manufacturés	2444	-0,4	0,6	2,2
Services	4806	0,8	2,0	2,2
Ensemble IPCH**	10000	0,8	3,3	4,1

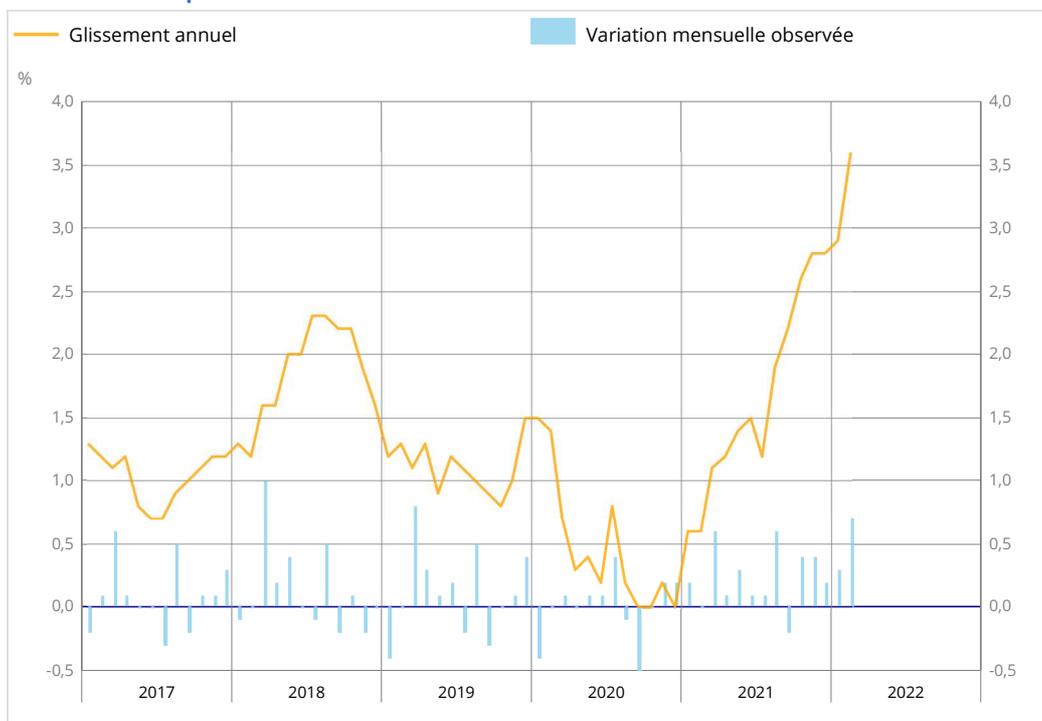
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

En février, les prix manquants, parce qu'ils n'ont pas pu être relevés ou parce que les produits ne sont plus vendus, ont été imputés conformément aux directives européennes. Ils représentent 10 % du panier de l'IPC.

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 15 mars 2022 à 8h45

Prochaine parution : le 31 mars 2022 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475